

Prestation écologique dans votre jardin : sachez quoi demander à votre jardinier !

Pas le temps d'entretenir votre jardin ? Manque de compétences ou de matériel ? Vous avez choisi de faire appel à un professionnel du paysage pour vous aider avec une certitude : pas de pesticides dans mon jardin !

Vous pouvez exiger un entretien de votre jardin au naturel quel que soit le professionnel choisi : paysagiste, jardinier payé en CESU...

Quels sont les préalables à connaître, les points de vigilance pour choisir votre professionnel et la prestation la plus proche de vos attentes ?

Voici quelques exemples :

- *Je veux faire tondre ma pelouse* : demandez une tonte d'au moins 7 cm pour éviter la pousse des indésirables et demandez que les tontes soient valorisées sur place en paillis, au compost ou en coupe mulching. Et surtout pas de désherbage sélectif !
- *Je veux faire tailler ma haie* : demandez que les déchets de taille soient broyés sur place et installés au pied de votre haie comme un paillage. Le sol, ainsi couvert évitera la pousse des indésirables, gardera le sol frais et humide. La décomposition des copeaux permettra en outre d'enrichir le sol.
- *Je veux faire désherber ma cour* : trouvez un professionnel qui possède le matériel nécessaire pour désherber mécaniquement. Et n'hésitez pas à tolérer quelques plantes sauvages, elles feront le bonheur des abeilles et des papillons.

Retrouvez tous les conseils sur la fiche pratique « Choisir une prestation écologique pour l'entretien de son jardin » éditée en 2017 par la Mce et Eau et Rivières de Bretagne sur www.jardinaunaturel.org